

Balma, le 9 novembre 2021

EPREUVES PAR EQUIPES JEUNES 2022 - OCCITANIE
INTERCLUBS OCCITANIE 8/9/10 ANS - NIVEAU VERT
Catégories 8/9/10 ans Filles et Garçons (2012/2013/2014)

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous faire parvenir les documents concernant les Epreuves par Equipes Jeunes – **INTERCLUBS OCCITANIE 8/9/10 ANS – NIVEAU VERT 2022**.

Ce championnat s'adresse à tous les clubs de la région Occitanie pour les jeunes garçons et filles dans la catégorie **8/9/10 ans (2012/2013/2014) - niveau vert.**

ENGAGEMENT DES EQUIPES

- Il se fera informatiquement par **ADOC au niveau Ligue**
- Date limite des engagements : **29 novembre 2021**
- Droits d'inscription : **15 Euros par équipe**
- Fiche équipe à renseigner simultanément : **liste des joueurs et correspondant d'équipe** (de 2 à 4 joueurs)

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prions de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Jean Christophe MAURETTE
Président
Commission des Jeunes Occitanie

REGLEMENT 2022

EQUIPES

Chaque équipe comprendra 2, 3 ou 4 joueurs d'un même club chez les garçons et chez les filles

Un joueur(euse) continuera de jouer pour son équipe même en cas de changement de classement lors des classements mensuels.

Au moment des rencontres : les joueurs devront prendre en compte le nouveau classement (s'il a changé) afin de déterminer l'ordre des parties au sein de la composition d'équipe pour les rencontres et cela à chaque parution de classement mensuel.

En phase de poule, un joueur ne peut faire partie que d'une seule équipe et ne peut donc jouer que dans une seule catégorie et une seule division.

Un joueur nouveau (non présent sur la liste des joueurs engagés) pourra jouer dans l'équipe en phase de poule ou phase finale si :

- il est qualifié
- il n'a pas joué dans une autre équipe
- son classement est inférieur ou égal au joueur n°2 de la liste des joueurs engagés

Rappel : rapprochement de clubs autorisés, les départements se réservent le droit de refuser une entente de clubs.

La mixité est autorisée dans les équipes, toute équipe mixte disputera la compétition masculine.

DEROULEMENT DES RENCONTRES

- Chaque rencontre comprendra un double et 2 simples (les 3 parties devront être disputées obligatoirement)
- La liste des simples est établie à l'issue du double
- Pour chaque rencontre, les joueurs des simples sont désignés par ordre de force quelle que soit leur année d'âge : le joueur le mieux classé porte le N°1 (à défaut ou à égalité de classement, le capitaine désignera le joueur qui sera N°1)
- Les joueurs devront prendre en compte le nouveau classement (s'il a changé) afin de déterminer l'ordre des parties au sein de la composition d'équipe pour les rencontres et cela à chaque parution de classement mensuel. La composition de l'équipe restera inchangée durant toute la compétition en phase de poules.

Ordre des parties est obligatoirement le suivant, la rencontre débute par :

- le double
- le simple N°2 (à l'issue du double après arrêt ne pouvant excéder 30 mn)
- le simple N°1

Le N°2 d'une équipe est opposé au N°2 de l'équipe adverse, le N°1 au N°1.

Formats des matchs :

- **Simples : Format 7** : 2 sets à 5 jeux, point décisif à 4/4, 3^{ème} set = super jeu décisif à 10 points
- **Double : Format 7** : 2 sets à 5 jeux, point décisif à 4/4, 3^{ème} set = super jeu décisif à 10 points

La participation de joueur 3^{ème}, 4^{ème} série non classé changeant de club n'est pas limitée

Pièces à fournir : La présentation de l'attestation de licence 2022, mentionnant « **compétition autorisée** »

Capitaine : pour toutes les catégories : seul le capitaine peut donner des conseils aux joueurs de son équipe, pendant les périodes de repos, aux changements de côté, à condition d'être présent sur le court.

CLUB VISITE

- Il assurera le juge arbitrage et l'arbitrage des parties
- Il fournira les balles
- Il saisira la feuille de match sur **TENUP**

CLASSEMENT

Le classement des équipes dans les poules est effectué en attribuant :

- 3 points au club ayant gagné la rencontre
- 1 point au club ayant perdu la rencontre
- Moins 1 point au club dont l'équipe a été disqualifiée
- Moins 2 points au club forfait.

En cas d'égalité de points entre deux ou plusieurs équipes, le classement est établi en tenant compte **de toutes les rencontres de la poule**, de la différence des nombres de parties gagnées et perdues par chacune d'elles, en cas de nouvelle égalité, de la différence des nombres de manches gagnées et perdues par chacune d'elles, puis



en cas de nouvelle égalité, de la différence des nombres de jeux gagnés et perdus par chacune d'elles.

Les rencontres jouées après la date limite définie par la commission des jeunes, ne seront pas prises en compte pour le classement de la poule.

TABLEAU FINAL

A l'issue de la phase départementale un tableau final se déroulera dans les zones (Méditerranée et Pyrénées) les 2 champions de zone se retrouveront pour la finale Occitanie au Centre de Ligue de Balma le **18 juin 2022**.

COMMUNICATION DES RESULTATS

- **Le club visité** doit saisir la feuille de match de la rencontre (obligatoirement dans les 48h) par **TENUP**
ATTENTION : ne plus envoyer les feuilles de match sauf en cas de réclamation ou de correction.
- **Le club visiteur** doit vérifier que la saisie de la feuille de match a bien été effectuée (en cas d'erreur, prendre contact avec la commission des jeunes par mail : sportif.pyrenees@fft.fr).